

(FIAA) a dû, elle aussi, modifier son comportement vis-à-vis du fameux rapport de 6. Mais en cela, elle avait été très largement devancée par la Fédération d'Athlétisme des Etats-Unis (TAC) qui, en février 1989, avait déjà blanchi deux athlètes, contrôlés positifs à la testostérone aux championnats en salle des Etats-Unis à New York. Il s'agissait du perchiste Billy Olson et du lanceur de poids Augie Wolf. Mais là, en l'occurrence, il semble qu'on ait agi un peu à la légère. Cette décision provoqua d'ailleurs l'ire justifiée d'Edwin Moses qui critiquait depuis longtemps Olan Casell, le leader trop laxiste du TAC. Ce dernier se justifia en affirmant que Wolf et Olson avaient subi auparavant quantités de contrôles antidopage qui s'étaient tous révélés négatifs. Or, cet argument versé au dossier de la défense aurait dû, au contraire, servir à l'accusation. Car un athlète qui possède naturellement un taux élevé de testostérone, se verra toujours sanctionné par un contrôle positif. Par contre, un ou deux contrôles positifs isolés indiqueraient sans beaucoup de risques de se tromper une altération artificielle du taux. Cette épisode montre qu'il est parfois très difficile de trouver un juste milieu entre trop de sévérité... et trop de tolérance!

Quoi qu'il en soit, la plupart des fédérations se contentent aujourd'hui d'établir le rapport quantitatif entre la T et l'épiT et de comparer ce résultat avec les analyses antérieures. La mise en mémoire sur ordinateur des tests d'urine d'un

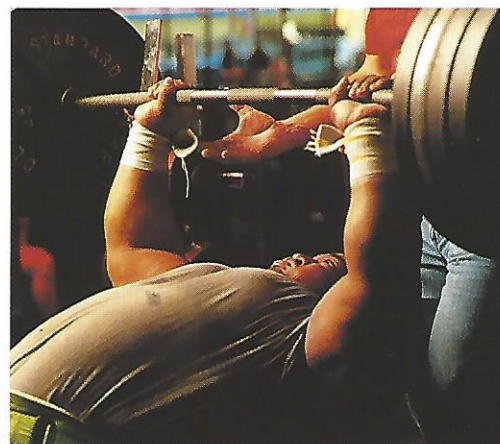
même athlète permet de connaître son ratio moyen et donc de détecter toute modification exagérée signant l'apport hormonal exogène.

Gendarmes et voleurs

Si, sur le plan pratique, les contrôles ont montré une certaine efficacité, il faut savoir qu'il est quand même possible pour un spécialiste professionnel de la dope de contourner l'obstacle. La première solution est la plus logique : il faut se doper tout au long de l'année pour obtenir un ratio systématiquement supérieur à 6 dont on tiendra compte dans le dossier médical. Mais vous avouerez que cette solution serait particulièrement nocive et compliquée et il y a fort à parier que peu d'athlètes souscriront à ce frauduleux pari... D'autant qu'il existe d'autres moyens. En effet, certains laboratoires, peu soucieux d'éthique sportive, vendent de l'épitéstostérone aux athlètes (autour de 1000 francs le gramme). Il est alors "enfantin", avec l'aide de toxicologues complaisants, de déterminer la dose nécessaire pour faire remonter son taux d'épitéstostérone urinaire au niveau de la testostérone, la manoeuvre permettant de passer le contrôle antidopage avec un ratio inférieur à 6. Pour éviter semblable tricherie, depuis le début de cette année, l'UCI prohibe l'administration d'épitéstostérone. Lorsque sa concentration urinaire est supérieure à 150 nanogrammes par millilitre (unité de masse égale à un millionième de milligramme), les laboratoires sont priés d'en informer les autorités compétentes. Jusqu'il y a peu, la gonadotrophine chorionique permettait elle aussi de masquer le dopage à la testostérone. Cette substance élevait conjointement le niveau de testostérone et d'épitéstostérone. Les deux hormones ayant subi une "poussée" équivalente, le ratio était maintenu dans la légalité. Mais depuis son apparition sur le liste rouge du CIO en 1988, et grâce à des méthodes d'identification parfaitement au point, cette manipulation a été abandonnée par la plupart des athlètes. Gageons aujourd'hui que des chercheurs de l'ombre cherchent de nouveaux moyens pour contourner la loi. Le jeu de gendarmes et voleurs ne connaît pas d'épilogue...

Docteur Jean-Pierre de Mondenard

**Paul Hagedooren,
un naturel
"positif"**



*Il faut conserver la balance
entre testostérone
et épitéstostérone*